



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E151314

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2024

ÉDITÉ LE 30/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1900

Forme juridique : SAS

Capital : 13 328 705

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 856 802 400

Siret : 856 802 400 00619

Code NACE : 4671Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 044098409

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AA719499

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST (AGENCE)

Sigle : T-PNO

AGENCE OCEANE
15 RUE DE LA DUTEE
44800 ST HERBLAIN

Téléphone : 02 28 03 18 46

Fax : 02 40 92 08 41

Portable : 06 03 32 00 64

Site Internet :

E-mail : francois.violle@cpodist.com

Responsabilité légale :

BODILIS PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/04/2020
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	23/11/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	23/11/2022
o Poêle ou insert bois	23/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	23/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.